



# Le sport dans l'académie de Nice



Prix de revient : 3,5 Euros



 **ONISEP**

# Sommaire

## Pages

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Les niveaux de pratique sportive dans les établissements scolaires</b>	<b>3</b>
1 - L'établissement avec une initiative pédagogique sportive	3
2 - L'option d'Education physique et Sportive de seconde générale et technologique	3
3 - Les Sections Sportives d'Etablissement en collège ou lycée (SSE)	3
4 - Le Haut Niveau : Les Pôles	3
Pôles France	4
liste Académique	
Pôles Espoirs	4
liste Académique	5/6
<b>Les études pour les athlètes de haut niveau</b>	<b>7</b>
CREPS d'Antibes	7
CREPS de Boulouris	7
<b>Les Formations professionnelles qualifiantes et diplômantes</b>	<b>8/9</b>
<b>Note concernant le BPJEPS</b>	<b>10</b>
GRETA	10
CFA	10
CEFAMS	10
<b>Liste des Sections Sportives d'Etablissement en collège ou lycée (SSE)</b>	<b>11</b>
<b>Répartition géographique des Pôles France et Espoirs de l'Académie de Nice</b>	<b>12</b>



Office national d'informations sur les enseignements et les professions

#### ONISEP

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche  
Délégation régionale  
53 av. Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2  
☎ 04 93 53 70 66  
☎ 04 93 53 70 49  
@ www.onisep.fr/nice

#### Directeur de la publication

Hervé de Monts de Savasse  
Directeur délégué  
Jean Albericci  
Rédacteur en chef  
Pascal Sabatier

#### Rédaction

Jordi Escoda  
Stagiaire rédaction  
Sadek Mahdi  
Conception graphique / couverture  
Jean-Marc Pérez  
Impression  
La Toscane - Nice

#### Diffusion

Claude Cacioppo

Dépôt légal : mars 2003

ISSN : en cours

Reproduction, même partielle, interdite sans l'accord préalable de l'Onisep

# INTRODUCTION

La présente brochure a pour but de présenter les formations sportives dans l'Académie de Nice.

En dehors des Sections Sportives d'Établissements et des Pôles, ce travail ne peut prétendre à l'exhaustivité dans le recensement des formations.

Son but est essentiellement de clarifier certains concepts et de distinguer les structures.

Les formations peuvent se regrouper en deux catégories selon leurs objectifs :

Les formations purement physiques, à différents niveaux : socio-pédagogique ou compétitif.

Les formations professionnelles qualifiantes et diplômantes.

Elles peuvent être organisées par l'Education Nationale ou le Ministère des Sports ou encore être le fait de collectivités locales ou d'associations.

## ON PEUT DISTINGUER PLUSIEURS NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

1

### L'ÉTABLISSEMENT AVEC UNE INITIATIVE PÉDAGOGIQUE SPORTIVE.

Dans le cadre d'un projet pédagogique, un établissement peut proposer divers aménagements :

- Par exemple un collège effectue un regroupement d'heures d'EPS en 6<sup>ème</sup> pour des sorties d'escalade, de ski ou de canoë sur une journée.

- Un établissement peut aménager des horaires pour la pratique de sports en partenariat avec des clubs sportifs du voisinage et cela à des niveaux variés.

- Tous les collèges à réputation sportive ne se trouvant pas dans la liste en annexe des Sections Sportives se trouvent dans ce cas là.

2

### L'OPTION D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE SECONDE

Compatible avec toute série de Bac, elle est un approfondissement de la formation d'EPS du tronc commun.

3

### LES SECTIONS SPORTIVES D'ÉTABLISSEMENT EN COLLÈGE OU LYCÉE (SSE)

En fait, elles se situent toutes en collège sauf celle de voile au Lycée Beaussier à La Seyne, pour le public et le cyclisme à Don Bosco pour le privé.

Elles se répartissent en deux niveaux selon leur projet :

**3 a)** Celles dont le projet est essentiellement pédagogique et de socialisation par le sport, bien qu'on puisse y trouver de réels talents. Elles sont les plus nombreuses **et nécessitent une dérogation de secteur.**

**3 b)** Celles dont le projet est essentiellement sportif et qui sont placées en amont d'un pôle espoir. A la rentrée 2003, elles sont au nombre de 5 dans notre Académie. Il est à noter que dans ces structures de jeunes futurs champions cohabitent tout de même avec des jeunes dont le potentiel est plus modeste, comme au collège Pierre Puget en gymnastique féminine.

L'inscription dans les SSE est traitée dans le cadre de la carte scolaire. Les candidats doivent déposer leur demande auprès de l'établissement d'accueil qui opère la sélection en fonction de critères scolaires et sportifs.

### Précisions sur certaines Sections Sportives de Collège (voir document page 11).

Pour l'ensemble des établissements, l'admission des élèves hors secteur relève de la dérogation.

Collège **Jules Ferry** à Hyères : Hand-ball féminin

La section qui est créée à la rentrée 2003 est une section courante à visée essentiellement pédagogique et sociale. Le désir de l'établissement est cependant de pouvoir être également une propédeutique au pôle espoir local du lycée Jean Aicard (hand-ball féminin).

Collège **Gérard Philippe** à Cogolin : Rugby

L'objectif n'est pas d'intégrer le pôle espoir, même si quelques-uns y accèdent.

Les rugbymen bénéficient d'une demi-journée banalisée pour s'entraîner, ainsi que 4 h supplémentaires à l'emploi du temps.

Collège du **Parc Impérial** à Nice : Hand-ball

Une SSE de Hand-Ball est ouverte à compter de la rentrée 2003.

*Contrairement à certaines informations fausses, il n'existe pas de SSE de tennis, de natation, de hockey ou d'équitation dans cet établissement.*

Par contre, certains sportifs de bon niveau, peuvent être regroupés dans des classes à horaires aménagés. Chaque niveau du collège a sa classe de ce type, tous sports confondus. Les sportifs sont libérés deux après-midi par semaine.

Le recrutement est local et organisé au sein du collège. Il est sous la responsabilité du Principal, lequel est assisté d'enseignants et d'entraîneurs de sport. L'admission des élèves hors secteur relève de la dérogation.

Il n'existe plus, comme par le passé, de Seconde de ce type au Lycée du Parc impérial. Celui-ci se cantonnant à son rôle de pôle Espoir labellisé.

4

### LE HAUT NIVEAU : LES PÔLES

Le travail de détection, d'évaluation, de préparation et d'entraînement des sportifs de haut niveau nécessite une organisation propre à chaque discipline sportive, rigoureuse et programmée : **LES FILIÈRES DU HAUT NIVEAU**

Celles-ci tiennent compte des besoins du sportif depuis le moment où il est repéré comme "sportif à fort potentiel" jusqu'à l'aboutissement de sa carrière internationale et de son insertion professionnelle, même si celle-ci s'effectue au-delà du terme de sa carrière sportive.

Les filières du haut niveau existent depuis 1995. Elles succèdent aux **sections sport-études** (1974 à 1984) et aux **Centres Permanents d'Entraînement et de Formation - CPEF** - (de 1984 à 1995)

Celles-ci sont construites sport par sport (parfois même discipline par discipline) notamment à partir d'un réseau des "**Pôles**" qui offrent aux sportifs les meilleures conditions d'accueil.

C'est la commission nationale du sport de haut niveau ( CNSHN ) qui valide chaque filière pour une durée pluriannuelle (l'olympiade) garantissant ainsi les stratégies fédérales à tous les partenaires aux sportifs de haut niveau.

Elles doivent être particulièrement performantes dans trois secteurs clés :

- la préparation sportive
- la formation scolaire, universitaire ou professionnelle,
- le suivi personnalisé.

Chaque année, une enquête concernant le cahier des charges des structures permet d'attribuer un label de qualité.

## La labellisation classe les pôles en deux catégories : Pôle France et Pôle Espoir

Ces structures se situent la plupart du temps dans les CREPS, surtout pour les Pôles France.

Les pôles espoirs peuvent être en CREPS ou en Lycée. Quelquefois, c'est une structure légère et ponctuelle (aviron à St-Cassien).

### I) Pôles France

Après une enquête, la Direction des Sports décerne un label et dresse la liste des pôles labellisés qui est publiée annuellement. Ceux-ci regroupent des **sportifs de haut niveau**.

Depuis 1982, la qualité de sportif de haut niveau s'obtient par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports.

Cette inscription s'effectue dans la catégorie Jeune, la catégorie Senior, la catégorie Élite ou la catégorie Reconversion. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appellation homogène.

**La catégorie Jeune** représente les sportifs de talent déjà engagés dans les compétitions internationales et préparant les grandes échéances sportives à moyen terme trois ou quatre années

**La catégorie Senior** correspond aux collectifs de préparation des grandes échéances internationales à court terme, jeux olympiques, championnats du monde et championnat d'Europe.

**La catégorie Elite** recense les sportifs appartenant à la catégorie senior et ayant obtenu des résultats significatifs validés par les

fédérations sportives et la CNSHN lors des compétitions de référence (jeux olympiques, championnat du monde et championnats d'Europe). L'inscription en catégorie Elite est valable deux ans

**La catégorie reconversion** correspond aux sportifs qui ont été inscrits trois ans en catégorie seniors ou un an en catégorie Elite, ayant cessé leur carrière internationale et développant un projet d'insertion professionnelle nécessitant cette reconnaissance.

La liste nationale des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministère des sports est publique et consultable sur internet.

## LISTE DE PÔLES FRANCE DE L'ACADÉMIE DE NICE :

### Au CREPS d'Antibes :

Gymnastique Trampoline\* / Acrosport\*  
Natation / Nage avec palmes  
Voile  
Gymnastique GAM (Gymnastique Artistique Masculine)

### Au CREPS de Boulouris à St Raphaël :

Athlétisme  
Ski Nautique  
Tennis  
Tir à l'Arc  
**A Hyères** Vélodrome de Costebelle Chemin de l'Ermitage  
Cyclisme sur piste sprint

\* L' Acrosport est la partie acrobatique de la gymnastique. \* Le trampoline est associé à la fédération de gymnastique depuis la fin des années 90.

### II) Pôles Espoirs

Ils rassemblent des jeunes sportifs de talent présentant, dans une discipline reconnue de haut niveau, des qualités sportives potentielles mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau. Ils sont inscrits sur **la liste des Espoirs** arrêtée par le Ministre chargé des Sports.

*Les inscriptions sont réalisées sur proposition des directeurs techniques nationaux des fédérations sportives délégataires*

Leur objectif premier, est d'accéder aux Pôles France et aux équipes nationales jeunes puis seniors. C'est donc clairement une propédeutique au haut niveau.

Le fait d'être en échec scolaire est rédhibitoire. En effet, toutes les fédérations interrogées ont insisté sur le fait que le projet du jeune athlète doit être sportif et social. Un suivi scolaire est observé et c'est quelquefois même un soutien.

Les jeunes sont également suivis sur le plan médical.

Le pôle offre aux athlètes les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau.

L'athlète reste affilié à son club d'origine, mais doit participer aux stages d'entraînement prévus par le Pôle.

Les critères de recrutement sont spécifiques à chaque fédération ; nous donnons ici une liste concernant les sports représentés dans notre Académie par un Pôle.

*Il est à noter que la démarche initiale n'est pas le fait du jeune par lui-même ou de la famille.*

Ceux qui ont le potentiel pour devenir des champions, car c'est bien « l'espoir » en jeu, sont repérés par les clubs où sont affiliés les jeunes athlètes. L'entraîneur, le dirigeant du club sont sollicités par les cadres de la fédération pour opérer cette détection.

## LISTE DES PÔLES ESPOIRS DE L'ACADÉMIE DE NICE

### Athlétisme

Les critères pour intégrer le pôle Espoir du CREPS de Boulouris (St Raphaël) :

Etre licencié à la Fédération Française d'Athlétisme, de préférence dans les spécialités : Sprint, Haies, Sauts (sauf la perche), Lancers, Epreuves combinées.

Les Cadets, Juniors, Espoirs doivent être qualifiés aux championnats de France (selon les performances ils seront en Pôle Espoir ou en Pôle France)

Les Seniors doivent être qualifiés aux championnats de France Promotion (s'ils sont qualifiés pour les championnats de France Elite, ils sont qualifiables pour le Pôle France)

La commission technique d'admission peut examiner le cas d'athlètes ne répondant pas aux critères, mais présentant un certain potentiel.

Les Athlètes peuvent être internes au CREPS de Boulouris

#### Fédération Française d'Athlétisme

33, avenue pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13

Tél : 01 53 80 70 00

[http://www.athle.org/asp/mai\\_home/hom\\_acc.asp](http://www.athle.org/asp/mai_home/hom_acc.asp)

### Aviron

La Direction Technique Nationale opère la sélection après avoir fait remplir un dossier aux candidats cadets dont la candidature a en général été suscitée par le club.

Pour les juniors et seniors, la sélection est opérée dans le cadre d'une appartenance à la ligue régionale. Pour la ligue de Côte d'Azur, les espoirs ont entre 15 ans et 18 ans. Ils doivent avoir obtenu des résultats régionaux.

Le Pôle est particulier puisqu'il n'est pas permanent. Il n'a d'existence que lors des entraînements qui ont lieu sur le lac de ST Cassien. Les sportifs sont logés dans des hôtels de Montauroux.

#### Fédération Française des Sociétés d'Aviron

17, boulevard de la Marne 94736 Nogent-sur-Marne CEDEX

Tél. (33) 01 45 14 26 40

<http://www.avironfrance.asso.fr/>

### Basket – Ball

C'est un pôle PACA (regroupant les ligues de Basket de Côte d'azur et de Provence)

Le CREPS d'Antibes est la structure porteuse du Pôle masculin.

La sélection est faite parmi les licenciés à l'issue des tournois des championnats départementaux et régionaux des minimes (14 et 15 ans dans l'année). Les qualités physiques liées au gabarit et à l'agilité sont déterminantes.

Les joueurs sont scolarisés au CESAAM (Centre d'Etudes pour Sportifs d'Antibes et des Alpes Maritimes), rattaché au CIV de Valbonne où l'emploi du temps est particulier puisqu'ils n'ont cours que le matin afin de libérer tous les après-midi pour l'entraînement de basket.

#### Fédération Française de Basket-Ball

117 rue Château des Rentiers 75013 Paris

Tél : 01 53 94 25 00

<http://www.basketfrance.com>

### Gymnastique Artistique Féminine (GAF)

Cette structure ne se situe ni en établissement, ni en CREPS, mais partage avec le Club local et le collège Pierre Puget (Toulon), une installation municipale.

Le recrutement est dirigé par la fédération de gymnastique. Les candidates doivent atteindre un niveau technique qui passe par des compétitions de référence et des stages nationaux.

L'imbrication est cependant forte avec le collège, puisque celui-ci abrite une SSE qui fournit l'essentiel des jeunes gymnastes de talent. Les gymnastes recrutées sont scolarisées au collège Pierre Puget.

Elles peuvent intégrer le pôle dès l'âge de 12 ans et y restent en général pendant la durée du collège. Lors du passage en second cycle, les meilleures passent au pôle France de marseille.

#### Fédération Française de Gymnastique

7 ter, cour des Petites Ecuries - 75010 Paris

Tél. 01 48 01 24 48

<http://www.ffgym.asso.fr/>

### Hand Ball

Le recrutement se fait à partir du niveau départemental et régional, il est effectué par la fédération. Un bon niveau d'études est exigé.

Pour la section féminine, le pôle est au lycée Jean Aicard (Hyères) où les joueuses peuvent être internes. Les sportives sont regroupées dans la même classe de seconde. Il n'y a pas d'aménagement de cours autre que la dispense de cours le samedi, les cours manqués sont rattrapés par le CNED.

La section masculine se situe au lycée du Parc Impérial \* de Nice.

#### Fédération Française de Handball

62 rue G. Péri, 94250 Gentilly Tél : 01 46 15 03 55

<http://www.ff-handball.org>

### Judo

Pôle Espoir : tests d'évaluation au niveau régional.

Le Lycée du Parc Impérial \* (Nice) héberge ce pôle.

#### Federation Francaise de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associees (F.F.J.D.A)

21-25, Avenue de la Porte de Châtillon 75680 PARIS Cedex 14

Tél : 01 40 52 16 16

<http://www.ffjudo.com/>

### Rugby

Pour les moins de 16 ans, il existe un programme de détection à un niveau départemental et régional. Les joueurs ainsi repérés passent des épreuves dites « physiques », puis des épreuves dites « rugby » déterminant ainsi leur affectation dans un des pôles espoirs (il y en a 9 dans toute la France).

Dans l'Académie de Nice, c'est le lycée Costebelle (Hyères) qui héberge le pôle. Les joueurs issus des sélections doivent envoyer un dossier scolaire et sportif afin d'intégrer une seconde. Ils peuvent être internes.

Les cours sont aménagés pour les rugbymen, le mardi et le jeudi matin de 11 h à 12 h où ils font de la musculation, le vendredi après-midi les élèves sont libérés à 15 h et ils n'ont pas de cours le samedi matin. Ils sont rassemblés dans la même classe de seconde et répartis ensuite en première.

Les joueurs qui intègrent le Pôle France sont issus de la filière « Espoir » et jouent en équipe de France des moins de 18 ans.

#### Fédération Française de Rugby

9 rue de Liège 75 009 Paris -Tél : 01.53.21.15.15

<http://www.ffr.fr>

### Ski

Le recrutement est différent selon les disciplines (Ski alpin, Ski de fond, Biathlon).

#### Ski de fond :

Le recrutement se fait à partir de classement national et européen.

Pour ceux qui ont entre 15 et 20 ans dans l'année, un minimum de 75 points FFS au classement national est demandé. Il faut également faire partie des 10 premiers du challenge national cadets ou cadettes.

#### Ski alpin :

Pour ceux qui ont entre 16 et 18 ans dans l'année, il est nécessaire d'être répertorié dans les classements mondiaux. Ceux qui ont 14 ans et 15 ans dans l'année doivent avoir un minimum de 10 points au classement national « écurie d'or ».

Ensuite, pour intégrer le Pôle France, quelle que soit la discipline, il faut que le skieur soit en sélection Fédérale.

Attention : La FFS est en train de revoir tous les dispositifs de classement, entraînant vers le mois d'avril 2003 une nouvelle grille de classement.

Dans l'Académie de Nice, le Pôle de Ski Alpin se trouve au lycée du Parc Impérial (Nice).

#### Fédération Française de Ski

11 rue Portalis 75008 PARIS Tél : 01 45 22 15 69

<http://www.ffs.fr>

## Triathlon

Pôle France jusqu'en Août 2003, il devient Pôle Espoir à partir de la rentrée 2003.

La structure peut accueillir les athlètes en fonction de leur niveau, de leur localisation géographique et de leur projet de formation. C'est la direction technique nationale qui affecte les candidats.

La nouvelle population est constituée principalement de juniors et d'espoirs, soit de jeunes âgés de 18 ans à 22 ans.

Les principales formations proposées au CREPS de Boulouris sont des formations aux métiers du sport. On y propose un travail "à la carte" pour optimiser cette formation et la rendre compatible avec les charges d'entraînement correspondant au haut niveau. Il est possible d'effectuer un brevet d'état sur plusieurs années (BEESAN, BEESAPT...), un TC 2 également.

La formation au professorat de sport pourra compléter ce cursus professionnel avec un tutorat "maison".

En ce qui concerne les scolaires, des aménagements permettent de pouvoir proposer un à deux entraînements quotidiens (second cycle uniquement). La section Triathlon du pôle affiche une réussite de 100% tant au niveau des scolaires que des formations depuis 1996.

### Fédération Française de Triathlon

2, rue de la Justice 93213 Saint-Denis La Plaine Cedex

Tél : 01 49 46 13 50

<http://www.fftri.com/>

## Volley Ball

La sélection est opérée par la Fédération qui ne regarde pas spécialement le niveau de pratique du sportif.

Cette sélection porte sur :

Les aptitudes physiques et techniques, le « profil de joueur » et le comportement dans le jeu collectif (sociabilité, adaptabilité).

Il est à noter que des joueurs de niveau « grand débutant » ont déjà été sélectionnés !

Dans l'Académie de Nice, le Pôle masculin se trouve au lycée Carnot (Cannes).

Le Pôle féminin est situé au CREPS de Boulouris à St Raphaël.

Les cours sont aménagés : les sportifs finissent les cours à 15 h ou 16 h pour s'entraîner ensuite et ont également quelques entraînements hebdomadaires entre 12 h et 13 h.

### Fédération Française de Volley Ball

43bis, rue d'Hautpoul 75019 PARIS Tél : 01.40.40.29.29

<http://www.volley.asso.fr>

Des accords peuvent être conclu entre le CREPS et des établissements d'enseignement.

### Scolaire :

Au lycée Saint Exupéry (Saint Raphaël) de la seconde à la terminale, les cours peuvent être aménagés. Les athlètes sont libérés dans la majorité des cas à partir de 15 h, sauf le lundi à 17 h.

### Étudiants :

BTS force de vente, possible en trois ans au lieu de deux (Saint Exupéry)

DUT Services et réseaux de communication (IUT de Toulon, site de St Raphaël)

et à Nice :

- STAPS : aménagement du cycle et mise en place des partiels en fonction des périodes de compétitions.

- UFR de lettres et de langues : possibilité d'aménagement horaire  
Cette liste n'est pas forcément exhaustive, des contacts sont en cours...

### Structures particulières hors Education Nationale :

En dehors des SSE, il existe dans certains sports, et notamment en **gymnastique** pour notre Académie, des structures de préparation sportive appartenant aux fédérations :

Ces centres reçoivent des subventions de la Région Fédérale, du département et éventuellement de la commune

Le Centre départemental de Grasse de GAF (Gymnastique Artistique Féminine)

Celui-ci fait office de pôle Espoir, en complément de celui de Toulon.

On y recrute des enfants (dès 8 ans en fait), puisque la gymnastique demande une précocité particulière.

Celles-ci sont également affiliées à un club local. Le recrutement est nécessairement sélectif, puisque le but de la structure est de les amener dès la classe de 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> vers le pôle France de Marseille.

La structure est légère, puisque qu'elle comprend treize gymnastes.

### Le Centre départemental de Carros (Gymnastique Rythmique)

Ce centre a été créé en 2001. Son ambition en tant que formateur de haut niveau est de fournir les Pôles Espoirs. Il y a entre cinq et dix gymnastes en moyenne, recrutées en fonction d'un fort potentiel. La sélection a lieu à la fin mai lors d'un mini stage.

Les jeunes filles sont scolarisées dans le privé (Don Bosco et Mouans Sartoux), car selon les dires de la responsable, elle n'a pas trouvé assez de souplesse dans l'emploi du temps dans le public.

Par ailleurs, le centre a comme fonction d'améliorer la qualité des gymnastes. Pour cela, il accueille des stages comme celui de l'équipe de France junior pendant l'été.

Il organise également la formation de cadres formateurs, les échanges entre cadres.

\* Un établissement regroupe trois Pôles Espoirs :

### Le lycée du Parc Impérial de Nice :

#### Les Pôles Judo, Ski et Hand-Ball.

Le recrutement des athlètes présélectionnés par les fédérations se fait par une commission qui a lieu courant mai, dans un premier temps. Puis les dossiers scolaires des sportifs sont étudiés.

Les sportifs sont tous regroupés dans des classes de seconde particulières où l'emploi du temps est légèrement aménagé. Ils sont une centaine au total des trois sports. Ils sortent un peu plus tôt en fin de journée pour prendre part aux entraînements. De plus, certains entraînements hebdomadaires ont lieu entre 12h et 13h, de type musculation.

Un professeur coordonnateur fait le lien entre le jeune athlète et les enseignants, les entraîneurs et les familles. Il peut également offrir un soutien scolaire de type maths, physique et biologie.

Il faut noter qu'il n'y a plus à présent d'élèves inscrits au Pôle Espoir du Parc Impérial et appartenant à d'autres établissements scolaires. Les difficultés matérielles liées à la dispersion géographique étaient trop importantes.

## LES ETUDES POUR LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Au CREPS de BOULOURIS :

Certaines filières sont aménagées, par exemple les BEES :

BEES Activités Physiques Pour Tous  
BEES Activités de Natation

BEES Métiers de la Forme  
Ainsi que le tronc commun de ces formations.

### FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES ET DIPLÔMANTES

Le Ministère des Sports, par l'intermédiaire des CREPS et des Services associés de formation (DDJS) propose des formations qualifiantes et diplômantes.

Pour certaines actions, le public bénéficiaire peut être ciblé ou non. Les publics peuvent être par exemple :

- Demandeurs d'emploi inscrits
- Militaires en vue d'une reconversion
- Emploi jeunes
- Tous publics
- Sport emploi

#### Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport d'Antibes

Fort Carré - Av. du 11 novembre BP 47 - 06601 Antibes cedex

Tél : 04 92 91 31 31 Fax : 04 93 74 67 99

Site : [006@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:006@jeunesse-sports.gouv.fr)

BEES Activités de natation 1<sup>er</sup> degré, ainsi qu'une préformation dans ce domaine.

BEES Activités physiques pour tous 1<sup>er</sup> degré

BEES Plongée subaquatique 1<sup>er</sup> degré

BEES Plongée subaquatique 2<sup>d</sup> degré

BEES Tennis 1<sup>er</sup> degré

BEES Voile 1<sup>er</sup> degré

BEES Voile 2<sup>d</sup> degré

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif 2<sup>d</sup> degré

Ainsi qu'une qualification complémentaire au BEES Canoë-Kayak 1<sup>er</sup> degré

\* BPJEPS Motonautisme

\* BPJEPS Activités Nautiques Tractées

BEATEP Activités d'expression

\* Voir définition page 8

Les DDJS organisent elles mêmes des formations :

#### Pour la DDJS des Alpes Maritimes :

Bureau 3000, av. Eugène Donadeï 06706 St Laurent du Var cedex

Tél : 04 93 19 40 00 Fax : 04 93 19 40 40

Site : [dd006@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd006@jeunesse-sports.gouv.fr)

BEES 1<sup>er</sup> degré Métiers de la forme

BEES 1<sup>er</sup> degré de Ski Alpin

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif

2<sup>d</sup> degré

Une préformation au BEES Activités physiques pour tous.

DEFA : préparation aux tests de sélection

Accompagnateur Moyenne Montagne

#### Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport de Boulouris (St Raphaël)

346 Bld des Mimosas - 83700 St Raphaël

Tél : 04 94 40 27 40 Fax : 04 94 95 86 69

Site : [083@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:083@jeunesse-sports.gouv.fr)

BEES Activités de natation 1<sup>er</sup> degré

BEES Activités physiques pour tous 1<sup>er</sup> degré

BEES Métiers de la forme

BEES Motocyclisme 1<sup>er</sup> degré

BEES Voile 1<sup>er</sup> degré

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif 2<sup>d</sup> degré

#### Pour la DDJS du Var :

94 Bd. Desaix BP 8027 - 83067 Toulon cedex

Tél : 04 94 16 90 90 Fax : 04 94 46 00 21

Site : [dd083@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd083@jeunesse-sports.gouv.fr)

Une préformation au BEES Activités physiques pour tous

BEES Rugby 1<sup>er</sup> degré

BEES 1<sup>er</sup> degré Métiers de la forme

BEES Examen de formation commune au brevet d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré

## VOUS VOULEZ ETRE

## IL VOUS FAUT

### **B.A.P.A.A.T**

Niveau V  
Brevet d'Aptitude  
Professionnelle d'Assistant  
Animateur Technicien

- Assistant animateur d'activités de loisirs  
- Assistant animateur auprès de publics et de structures d'accueil diversifiées  
- Candidat au concours externe d'adjoint d'animation de la Fonction Publique Territoriale

Le B.A.P.A.A.T : Il constitue le 1<sup>er</sup> niveau de qualification prof. (Homologué au niveau V) pour encadrer, animer et accompagner sous la responsabilité d'un cadre des activités physiques et sportives et/ou fonctionnelles.  
3 options ouvertes :  
- Loisirs du jeune et de l'enfant  
- Loisirs tout public en structures d'accueil et lieux de vacances  
- Loisirs de pleine nature  
Elles s'appuient sur 30 supports techniques liés aux activités physiques, sportives et socioculturelles.

### **B.E.A.T.E.P**

Niveau IV  
Brevet d'Etat  
d'Animateur Technicien  
de l'Education Populaire  
et de la Jeunesse

- Animateur spécialiste d'une technique socioculturelle ;  
- Animateur d'adolescents dans une maison de jeunes  
- Animateur enfance – jeunesse  
- Animateur de personnes âgées dans une maison de retraite  
- Animateur de loisirs dans un village de vacances  
- Guide animateur sur un site naturel,

Le B.E.A.T.E.P.  
Ce diplôme (homologué au niveau IV) s'adresse aux animateurs désirant approfondir leurs compétences dans l'un des 3 spécialités suivantes :  
- Activités scientifiques et techniques  
- Activités culturelles et d'expression  
- Activités sociales et vie locale.  
Chaque spécialité comprend de nombreuses options.

### **B.E.E.S 1**

Niveau IV  
Brevet d'Etat d'Educateur  
Sportif 1<sup>er</sup> degré

Educateur sportif des activités gymniques, d'équitation, de tennis, de judo, de foot-ball, de basket-ball, de volley-ball, de la natation, des activités physiques pour tous...  
Candidat au concours externe d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (si vous n'avez pas de diplôme de niveau baccalauréat).

Le B.E.E.S. 1<sup>er</sup> degré  
- constitue une qualification professionnelle de niveau IV dans les métiers de l'animation sportive,  
- permet d'enseigner, contre rémunération une ou plusieurs activités sportives définies (par l'option).

### **B.P. JEPS**

Niveau IV  
Brevet Professionnel de la  
Jeunesse, de l'Éducation  
Populaire et du Sport

Moniteur de Canoë-Kayak, Ski Nautique, Voile, Full Contact, Kick Boxing, Golf, Animateur des techniques de l'information et de la communication, ...

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport atteste : L'acquisition d'une qualification de niveau IV dans les domaines des activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Lorsque des dispositions législatives ou réglementaires le prévoient, il atteste l'aptitude du titulaire, notamment en matière de protection des pratiquants et des tiers, à exercer des fonctions réglementaires ou liées à un exercice professionnel.

### **D.E.F.A**

Diplôme d'Etat relatif aux  
Fonctions d'Animation

Animateur coordonnateur de structures ou de projets. Coordonnateur d'une équipe d'animateurs ou d'un secteur d'activités. Concepteur de projets, de programmes socioculturels, de formation. Directeur d'une structure socio-éducative (association, centre social, maison de jeunes...) Candidat au concours externe de CEPJ du Ministère de la Jeunesse et des Sports (si vous ne possédez pas de licence), d'attaché territorial spécialiste de l'animation.

Le D.E.F.A.  
Ce diplôme situé au niveau III conduit à des postes de responsabilité.

### **B.E.E.S 2-3**

Niveau II et I  
Brevet d'Etat d'Educateur  
Sportif 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré

Formateur de cadres sportifs  
Directeur Technique de club  
Entraîneur national  
Candidat au concours externe de conseiller territorial des Activités Physiques et Sportives  
Candidat au concours externe de Professeur de Sport

Un B.E.E.S. 2-3  
Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2<sup>e</sup> degré (BEES 2) constitue une qualification professionnelle de niveau II  
Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 3<sup>e</sup> degré (BEES 3) correspond à un troisième cycle de l'enseignement supérieur.

### **D.E.D.P.A.D**

Diplôme d'Etat de Directeur  
de Projet d'Animation  
et de Développement

Formateur  
Directeur de projet  
Responsable d'un service

Le D.E. DPAD  
Situé au niveau II, il atteste d'une qualification professionnelle pour la conception et la mise en œuvre de projets, le développement du territoire, la gestion d'une structure ou d'un service.

CONDITIONS	DESCRIPTION	OBTENTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre âgé de 18 ans minimum à la date de l'examen et 16 en début de formation</li> <li>- Etre admis à rentrer en formation après un positionnement (évaluation individuelle des compétences déjà acquises).</li> </ul>	<p>La formation se situe dans un volume horaire de 1500 à 2000 heures</p> <p>Modulaires et individualisée, elle est organisée en alternance entre un centre de formation et une entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'allègement de formation.</li> </ul>	<p>Pour se préparer à l'examen, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir 18 ans</li> <li>- Avoir validé tous les modules de formation</li> <li>- Etre titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</li> <li>- Attester d'un niveau de pratique personnelle suffisant dans un ou plusieurs supports de techniques sportives et/ou socioculturelles, (Attestation valable 3 mois)</li> </ul> <p>L'examen final comporte 2 épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve de mise en situation professionnelle</li> <li>- Epreuve avec un jury, à partir du livret de formation professionnelle.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre âgé de 18 ans minimum</li> <li>- Justifier de 2 ans d'expérience professionnelle dans l'animation ou la spécialité choisie.</li> <li>- Ou être titulaire du BASE, du BAPAAT, d'un BEES, de tout diplôme d'Etat ou titre homologué de niveau V, assorti d'une expérience prof. ou bénévole dans l'animation d'au moins 60 J.</li> <li>- Avoir satisfait aux épreuves d'admissibilité (Epreuve écrite, entretien de motivation) et à une épreuve d'admission relative à la formation choisie (test technique).</li> </ul>	<p>La formation d'une durée minimale de 650 h comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 unités de formation (générale, pédagogique, technique)</li> <li>- Un stage pratique en situation de 2 mois à temps plein ou de 4 mois à temps partiel</li> <li>- Possibilités d'allègements de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des connaissances à l'issue de chacune des unités de formation (validation)</li> <li>- Présentation d'un compte rendu de stage pratique devant un Jury</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre âgé de 18 ans minimum 2 mois avant la certification</li> <li>- Etre titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</li> <li>- Avoir un bon niveau de pratique défini par discipline</li> <li>- Posséder des diplômes fédéraux et/ou d'autres diplômes de secourisme pour certaines disciplines.</li> </ul>	<p>La formation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une partie commune à toutes les disciplines</li> <li>- Une partie spécifique propre à la discipline sportive choisie (durée variable selon la discipline)</li> </ul> <p>Possibilité d'allègement de formation.</p>	<p>A l'issue d'une formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par contrôle continu à des connaissances avec test de sélection à l'entrée en formation</li> <li>- Ou à l'issue d'une formation modulaire avec test d'entrée et examen final</li> <li>- Ou à l'issue d'un examen ponctuel (avec ou sans formation préalable).</li> </ul>
<p>Des exigences préalables pour accéder à la formation sont fixées par l'arrêté de la spécialité visée.</p>	<p>10 Unités Capitalisables constituent le référentiel de certification du diplôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 Unités Capitalisables transversales, quelle que soit la spécialité,</li> <li>- 5 Unités Capitalisables spécifiques à la spécialité,</li> <li>- 1 Unité Capitalisable d'adaptation.</li> </ul>	<p>Le diplôme du Brevet Professionnel est délivré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par la voie d'Unités Capitalisables,</li> <li>- soit par la validation d'acquis professionnels,</li> <li>- soit par un examen composé d'épreuves ponctuelles.</li> </ul> <p>Ces modalités peuvent être cumulées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier de 3 ans d'activités professionnelles à temps complet, ou :</li> <li>- de 3 ans d'activités d'animation, ou</li> <li>- de 3 années cumulées répondant aux conditions précédentes, ou</li> <li>- être titulaire du BASE</li> <li>- Avoir été admis en formation à l'issue des épreuves de sélection (2 épreuves écrites + 1 épreuve orale).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 unités de 160 h. chacune (gestion, pédagogie, environnement social de l'animation, technique d'animation, approfondissement d'une UF).</li> <li>- Un stage pratique de 4 mois à temps plein ou de 8 mois à temps partiel</li> <li>- Une expérience d'animation de 18 mois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des connaissances à l'issue de chacune des unités de formation,</li> <li>- Présentation d'un compte rendu de stage pratique devant un jury,</li> <li>- Rédaction et soutenance d'un mémoire d'expérience d'animation devant un jury.</li> </ul>
<p>Pour le BEES 2° degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du BEES 1er degré depuis au moins 2 ans</li> </ul> <p>Pour le BEES 3° degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du BEES 2° degré depuis au moins 4 ans</li> </ul>	<p>Le cursus comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une partie commune à toutes les disciplines</li> <li>- Une partie spécifique propre à la discipline sportive choisie.</li> </ul>	<p>A l'issue d'une formation par contrôle continu des connaissances avec test de sélection à l'entrée en formation, Ou à l'issue d'un examen ponctuel (avec ou sans formation préalable).</p>
<p>Justifier :</p> <p>de 3 années d'exercice professionnel d'encadrement et un diplôme de niveau III ou de 5 années d'expérience d'encadrement.</p>	<p>1500 heures dont 750 h. en centre (7 unités capitalisables) et 750 h. en alternance.</p>	<p>Validation des 7 unités capitalisables.</p>

## NOTE CONCERNANT LE BPJEPS (BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT) :

Il s'agit d'un diplôme nouveau. Il est appelé à terme à remplacer certains BEES 1<sup>er</sup> degré (décret n° 2001-792 du 31 Août 2001 et arrêté du 18 avril 2002). C'est donc un diplôme de niveau IV.

Il sera constitué au minimum de 10 unités capitalisables de compétences

- 4 UC transversales
- 5 UC de spécialité
- 1 UC d'adaptation à l'emploi

Il sera organisé selon le principe de l'alternance( formation en centre et séquences en entreprise sous tutorat pédagogique)

Actuellement les spécialités suivantes ont été créées :

- « Golf »
- « Activités nautiques »
- « Activités pugilistiques »
- « Techniques de l'Information et de la communication »

Sont en cours de création les spécialités :

- « Loisirs tous publics »
- « Activités physiques pour tous »
- « Sport automobile »

Le CREPS de Boulouris travaille actuellement à la mise en œuvre de deux BPJEPS : « Loisirs tous publics » et « Activités Physiques pour Tous ».

Le premier est appelé à remplacer le BEATEP spécialité « activités sociales et vie locale »

Le second remplacera le BEES « Activités physiques pour tous »

Les deux diplômes remplacés seront supprimés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Certains établissements scolaires peuvent être le support de formations sportives diplômantes dans le cadre par exemple d'un GRETA, comme le GRETA Nice Côte d'Azur au Lycée des Eucalyptus qui propose le BEES Métiers de la forme.

- Des CFA proposent des formations.

Le C.F.A. FUTUROSUD (Sport, Animation et Tourisme) possède des antennes dans tout PACA et notamment :

### UCPA

Résidence Sylvamare 4 avenue de la Bergerie  
83400 Hyères les Palmiers ☎ : 04 94 58 06 61  
☎ : 04 94 38 69 96

BEES 1° VOILE

### CENTRE SPORTIF DE LA TOURRACHE

(UPV) BP 253  
83078 Toulon Cedex 9 ☎ : 04 94 75 24 15  
☎ : 04 94 75 52 99

BEES 1° APPT / BEES 1° TENNIS

Le CEFAMS (Centre d'Etude et de Formation Aux Métiers du Sport)

Adresse : 476, chemin du Crémat 06200 Nice

Renseignements : 06 10 45 80 15 / 06 62 38 55 96

C'est une Association loi 1901. Ses objectifs sont divers :

- Préparer des candidats aux différents examens et concours des Ministères concernés (Sport , Intérieur, Education Nationale)
- Procurer les prérequis aux formations dispensées par le Ministère de Sports.
- Donner un complément de formation à des étudiants
- Améliorer les compétences des professionnels par la formation continue.

### Les préparations :

A la formation commune du BEES 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

Au Professorat de Sport (Ministère des Sports).

Aux concours externes et Internes de la fonction publique territoriale, filière sportive.

A la partie spécifique du Brevet d'Etat Handisport.

A la partie spécifique du Brevet d'Etat aux Métiers de la Forme.

### Le fonctionnement :

système modulaire pour les formations initiales et de perfectionnement.

Systeme en alternance pour la préformation.

**SECTIONS SPORTIVES**

*Année scolaire 2003/2004*

SPORT	ETABLISSEMENT	VILLE	NIVEAU
Activités de pleine nature	Collège Maurice Genevoix ◆	TOULON	5° - 4°
Athlétisme	Collège André Léotard	FRÉJUS	5° - 4° - 3°
Aviron	Collège Marie Mauron	FAYENCE	4° - 3°
Basket-Ball	Collège Fersen	ANTIBES	Tous
	Collège Voltaire	TOULON	5° - 4°
Canoë Kayak	Collège L'eau vive	BREIL SUR ROYA	Tous
Danse	Collège Maurice Jaubert	NICE	6° - 5°
	Collège Paul Eluard	LA SEYNE SUR MER	4° - 3°
Escalade	Collège Ludovic Bréa	SAINT MARTIN DU VAR	4° - 3°
Foot Ball	Collège Pierre Puget	TOULON	4° - 3°
Gymnastique	Collège la Rostagne ❖	ANTIBES	Tous
Gymnastique Féminine	Collège Pierre Puget ❖	TOULON	4° - 3°
Hand Ball	Collège Bon Voyage	NICE	3°
	Collège Jules Romains	NICE	6° - 5°
	Collège Parc Impérial ◆	NICE	4° - 3°
	Collège Villeneuve	FRÉJUS	6° - 4°
	Collège Henri Bosco	LA VALETTE	4° - 3°
	Collège Alphonse Karr	SAINT RAPHAËL	4° - 3°
	Collège La Guicharde	SANARY	4° - 3°
Hand Ball féminin	Collège Jules Ferry ◆	HYÈRES	4° - 3°
Natation	Collège Fersen	ANTIBES	Tous
	Collège Django Reinhardt	TOULON	Tous
Natation synchronisée	Collège Marcel Rivière	HYÈRES	Tous
Rugby	Collège Gérard Philippe	COGOLIN	6° - 5° - 4°
Ski	Collège Jean Franco ❖	ST ETIENNE DE TINÉE	Tous
Ski nautique	Collège André Cabasse	ROQUEBRUNE / ARGENS	Tous
Tennis	Collège Les Campelières	MOUGINS	6° - 5°
	Collège Estérel ❖	SAINT RAPHAËL	4° - 3°
Voile	Collège Les Vallergues	CANNES	Tous
	Collège Maurois	MENTON	Tous
	Collège Raimu	BANDOL	Tous
	Collège Gérard Philippe	COGOLIN	Tous
	Collège Paul Eluard	LA SEYNE SUR MER	4° - 3°
	Collège Marie Curie	LA SEYNE SUR MER	Tous
	Collège Voltaire	TOULON	6° - 5°
	Lycée Beaussier	LA SEYNE SUR MER	Tous

# ACADÉMIE DE NICE



## Alpes-Maritimes

06

Lycée du Parc Impérial

**Pôles espoirs :**

- Ski alpin
- Judo
- Handball masculin



## NICE

### ST. CASSIEN

**Pôle espoirs :**

- Aviron

### ANTIBES

Lycée Carnot

**Pôle espoirs :**

- Volley-ball féminin

### CANNES

CREPS Antibes

**Pôles France :**

- Gymnastique Trampoline / Acroport
- Natation / Nage avec palmes
- Voile

- Gymnastique GAM

**Pôle espoirs :**

- Basket-ball féminin

### ST. RAPHAEL

CREPS Boulouris

**Pôles France :**

- Athlétisme
- Ski nautique
- Tennis
- Tir à l'arc

**Pôle espoirs :**

- Athlétisme
- Volley-ball féminin
- Triathlon



Lycée Jean Aicart

**Pôle espoirs :**

- Handball féminin

### HYERES

Vélodrome de Costebelle

**Pôles France :**

- Cyclisme sur piste

Lycée Costebelle

**Pôle espoirs :**

- Rugby

### TOULON

**Pôle espoirs :**

- Gymnastique GAF



www.onisep.fr

le site des métiers et des professions